par Lemot et dont les bas-reliefs représentent la tête de Janus entourée de la renommée et de Clio, la Muse de l'Histoire.

Le bureau du président a été transporté de Versailles où il a été remplacé par un bureau provisoire.

Une vielle tapisserie des Gobelins remplace le tableau de Court, qui représentait le serment prêté le 9 août à la Charte par Louis-Philippe et qui, sous l'Empire, était dissimulée par une grande toile verte. Cette vieille tapisserie sera bientôt remplacée, à son tour, par un tableau dont le sujet sera mis au concours.

Au dessus de cétte tapisserie, là ou on lisait sous la monarchie de Juillet : Charte de 1830 ; sous l'Empire : *Vox populi, Vox Dei* ; on lit maintenant : République française.

Chaque fois qu'il a fallu modifier les décorations pour remplacer les emblèmes laissés par le régime précédent, M. Jolly les a simplifiées, de manière à rendre la physionomie de la salle plus sombre et plus sévère. Les tapis, les fauteuils et les bureaux des députés ne seront mis en place qu'au moment de la rentrée, afin de ne pas les exposer inutilement à la poussière.

Avant de publier le magnifique discours prononcé par Monseigneur l'évêque d'Angers à l'inauguration du monument érigé dans la cathédrale de Nantes, en l'honneur du général de Lamoricière, nous voulons reproduire l'article de l'*Univers* dans lequel Louis Veuillot commente ce discours :

« Nous avons besoin d'exprimer notre admiration pour la belle oraison funèbre de M. le général Lamoricière.

» La France l'attendait avec une patience qui ne pouvait être trompée. Elle a une trop grande habitude des grands soldats et des grands orateurs. Ils lui viennent ensemble, ils sont nécessaires à sa vie. Quand ils lui manquent, c'est une lacune dans sa gloire et dans sa destinée. Elle s'inquiète. Le foyer manque où le rayon a disparu. La gloire ne sera pas féconde, elle aura frappé sans retentissement. Le héros serait oublié ou du moins ne serait plus un héros de France, et la leçon qu'il devait donner aurait manqué. Or, il importe à Dieu que le vaincu de Castelfidardo soit un héros pour la France et pour le monde. C'est pourquoi la voix de l'Eglise était nécessaire et ne pouvait manquer aux funérailles d'un héros chrétien. Elle avait été terriblement écartée, elle est venue pour être entendue de la terre et de la postérité. Elle a dit ce qu'a été le héros, elle l'a fait comprendre. On a vu sa mâle et souveraine beauté. Maintenant les désastres de Castelfidardo sont finis et la victoire commence. Le passeport de Lamoricière, accompagné de sa petite troupe d'enfants, est écrit pour la postérité. Que la plus lointaine histoire s'ouvre à Lamoricière triomphant et vaincu ! Castelfidardo n'est pas moins grand que Lépante. Encore quelques années et l'homme immortel, attaqué là, aura triomphé là.

« Le discours très élevé et très beau de Mgr l'évêque d'Angers rappelle cette victoire souveraine et en annonce d'autres qui ne manqueront pas. Devant le tombeau de Lamoricière, il fait revivre les soldats de son armée, disparus et vaincus avec lui. Qu'importe qu'ils ne soient plus là ? ils reviendront comme lui, vaincus comme il l'était, dispersés sans espérance encore, mais éclairés par la lampe immortelle qui réveille l'espérance et contient l'impérissable souvenir. Qu'importe la défaite à ceux qui sont assurés de revivre et qui ne veulent pas être vaincus ? »

Voici maintenant le discours de Mgr Freppel :

Justorum semita quasi lux splendens procedit et crescit ad perfectam diem.

La voie des justes est comme un flambeau qui croit en éclat et qui va grandissant jusqu'au jour parfait.

Proverbes, IV, 18.

« Messieurs, mes Frères,

» Le 12 décembre de l'année 1571, un général victorieux faisait dans Rome son entrée triomphale. Chargé par le souverain Pontife de repousser l'invasion musulmane, Marc-Antoine Colonna venait de venger l'honneur du nom chrétien dans les eaux de Lépante. Aussi quel enthousiasme parmi le peuple romain à l'approche du vainqueur ! Tout ce que la ville éternelle trouvait dans ses vieux souvenirs de pompe et de magnificence semblait à peine suffisant pour exprimer l'allégresse générale. De la porte Saint-Sébastien au Capitole, sur la voie Appienne que suivaient autrefois les Métellus et les Scipions, sous les arcs de Titus, de Septime Sévère et de Constantin, l'on voyait s'avancer le nouveau triomphateur au milieu des acclamations d'une foule avide de contempler ses traits.

» Après les solennités du Forum, empreintes de la majesté d'un autre âge, des démonstrations non moins vives mais plus chrétiennes l'attendaient dans la basilique de Saint-Pierre et au Vatican où il allait recevoir les félicitations du Pape, et de quel Pape ! de saint Pie V, l'honneur et la gloire de son siècle. Aussi, le lendemain de cette mémorable journée, sous les voûtes de l'église d'*Ara cœli*, transformée en temple de la victoire, un orateur célèbre pouvait dire au soldat catholique dans un langage dont l'emphase ne détruit pas la grandeur : « Si les sept collines elles-mêmes avaient pu quitter leurs siéges, elles seraient venues au-devant de vous pour saluer votre triomphe : *Ut ipsi septem colles, sedibus suis relatæ, obviam tibi prodire cupere viderentur.* » (1)

» Trois siècles après, un autre général rentrait dans Rome à la suite d'une campagne sur laquelle le monde entier tenait les yeux fixés. Lui aussi avait reçu la mission de défendre la civilisation chrétienne dans ce qu'elle a de plus nécessaire et de plus élevé, la liberté et l'indépendance du Saint-Siége. Mais, moins heureux que le vainqueur de Lépante, il avait dû céder devant le nombre, aidé du mensonge et de la perfidie. A la tête d'une poignée de braves rassemblés pour d'autres combats, il s'était trouvé surpris entre une attaque qui se dissimulait sous l'apparence d'une protection, et un abandon auquel sa loyauté se refusait à croire. Castelfidardo et Ancône venaient de faire la contre-partie de Lépante. Aussi le deuil et la tristesse allaient-ils remplacer les fêtes d'autrefois dans la ville éternelle.

» Le 12 octobre 1860, on pouvait voir le glorieux vaincu, et à sa suite quelques rares débris de son héroïque armée, se diriger vers le Vatican par les mêmes rues qu'avait suivies Marc-Antoine Colonna dans tout l'éclat du triomphe. Là, un autre Pie l'attendait, de même taille que le grand Pontife du seizième siècle, mais ne pouvant, comme lui, serrer dans ses bras un chef victorieux, et de la bouche du saint vieillard tombait sur le brave soldat prosterné à ses pieds, et dont la défaite était la sienne, cette parole sublime de foi et de résignation : « Dieu a permis ce qui est arrivé, que sa très sainte volonté soit faite ! »

« Quel contraste, mes frères, entre les deux scènes que je viens de rappeler ! Mais je ne sais si la seconde ne l'emporte pas encore sur la première en grandeur et en vraie majesté. Oui, c'est bien après une « défaite triomphante à l'égal d'une victoire, » que l'on aurait pu inscrire de nouveau au fronton du Capitole la devise de Lépante : *Adhuc viget virtus, flagrat amor, pollet pietas.* Le courage ! ce général vaincu l'avait poussé jusqu'à l'héroïsme. Le dévouement ! il l'avait prouvé par sa promptitude à voler au secours de la faiblesse et du malheur. La piété envers l'Eglise ! il l'avait manifestée en sacrifiant ce qui coûte le plus au soldat accoutumé à vaincre, la renommée et la gloire militaires *Adhuc viget virtus., flagrat amor, pollet pietas !* Voilà pourquoi, à vingt années de distance de tels services ont encore le privilège de nous émouvoir comme le premier jour. Après avoir été tant de fois célébrés et par d'éminents orateurs, ils sont restés pour l'éloquence sacrée un thème inépuisable ; et vous, mes frères, pour en perpétuer le souvenir dans le marbre et dans le bronze, vous avez érigé, sous les voûtes de l'église cathédrale de Nantes, ce splendide monument où les conceptions de l'art antique et les merveilles de l'art moderne se réunissent dans un harmonieux ensemble pour glorifier la mémoire de celui qui a eu l'insigne mérite d'être à la fois un grand serviteur de la France et un grand serviteur de l'Eglise.

C'est à ce double titre, en effet, que le général de La Moricière occupe dans l'histoire de notre siècle un rang à part : son nom appartient à la religion non moins qu'à la patrie. Voyez-le tel que le ciseau d'un artiste célèbre a su le représenter transfiguré par la mort, la main droite sur son crucifix, la main gauche sur la garde de son épée, et la tête tournée vers le ciel, comme pour murmurer une dernière fois la devise de ses pères : *Spes mea Deus*, « mon espérance, c'est Dieu. » Le héros chrétien est là tout entier avec le cortége des vertus, qui ont été les ressorts de sa vie, et que l'art a symbolisés par autant de chefs-d'œuvre : le courage militaire, la charité, la méditation, la foi. En Algérie, à Paris, à Rome, sur les trois grands théâtres où Dieu s'est plu à l'appeler successivement, en face de l'islamisme, comme devant la Révolution socialiste et athée, il a mis l'épée de la France au service de la société et de la civilisation chrétiennes. Voilà ce qui a fait la grandeur et l'unité de sa vie publique. Et pendant que le guerrier et l'homme d'Etat servaient les desseins de Dieu dans la défense d'une telle cause, le chrétien marchait parallèlement d'étape en étape, sur le chemin qui devait le conduire à la pleine possession de la foi et de la vérité, suivant les paroles que j'ai prises pour texte : « La voie des justes est comme un flambeau qui croît en éclat et qui va grandissant jusqu'au jour parfait. *Justorum semita quasi lux splendens procedit et crescit usque ad perfectam diem.* » C'est ce que je me propose de montrer dans ce discours. Veuillez me prêter votre bienveillante attention.

I

La cause du Christ et de l'Eglise est au fond de tous les événements de ce monde. Les hommes s'agitent pour ou contre elle, lors même qu'ils ne croient servir que leurs intérêts ou leurs passions. Il en est à cet égard des nations comme des individus. Quels que soient les mobiles de leur conduite, elles marchent de gré ou de force vers le but que Dieu leur a marqué. On pouvait en juger ainsi quand, le 14 juin 1830, l'armée française débarquait sur les côtes d'Afrique pour venger une insulte que nul peuple ne saurait souffrir sans déchoir de son rang. Sous la question d'honneur il s'en remuait une autre plus vaste et plus haute. Qu'il dûts agir pour le « soldat de la Providence » d'ajouter une nouvelle page aux « gestes de Dieu par les Francs », on pouvait déjà le pressentir aux clameurs d'un parti qui, alors comme depuis, comptait pour peu le succès de nos armes, du moment que la religion devait en profiter. L'Algérie conquise, c'était en effet l'Evangile reprenant possession d'une terre d'où le Coran l'avait banni ; c'était l'Afrique ouverte à l'apostolat de la foi : c'était la France recueillant des lèvres de saint Louis, tombé en face de Tunis, l'antique mot des croisés : Dieu le veut ! pour aller replanter jusqu'aux sommets de l'Atlas le drapeau de la civilisation chrétienne.

La royauté, gardienne fidèle des traditions nationales, l'entendait de la sorte. Aussi, à peine eût-il touché la terre d'Afrique, dont le nom allait devenir inséparable du sien, que le brave maréchal de Bourmont s'empressa d'y ériger une croix, signe de délivrance pour ces malheureuses contrées. C'était leur dire assez haut qu'on était venu au milieu d'elles pour les affranchir d'un joug odieux, et pour leur apporter, en place des ténèbres de la mort, la lumière et la vie. Pourquoi faut-il que de si nobles desseins aient été arrêtés par l'un des événements les plus désastreux de notre histoire, celui qui, depuis cinquante ans, est resté la source principale de toutes nos fautes et de tous nos malheurs ?

Ah ! si la pensée chrétienne qui, dans les conseils de la royauté, inspirait l'expédition d'Alger, avait pu suivre son cours ; si, au lieu d'être comprimé sur l'instant même, le premier élan de la conquête avait été suivi d'une action prompte, énergique, décisive, aussi propre à rallier les timides qu'à forcer les mécontents au respect ; si, dans l'embarras que lui créaient ses origines, le nouveau pouvoir ne s'était pas senti faible et irrésolu devant un legs si glorieux, n'osant pas y renoncer, et ne sachant trop qu'en faire, si dix années durant, l'absence de plan et d'esprit de suite, conséquence inévitable du manque de principes, n'avait pas enhardi les résistances, en ranimant l'espoir au cœur des vaincus ; si une intelligence claire de la situation avait permis de reconnaître et d'apprécier ce qui restait de sève chrétienne sous l'écorce musulmane dans la partie la plus saine de la population ; si à des races dont le patriotisme se confond avec la religion, l'on n'avait pas montré l'étrange spectacle de camps d'où ne s'élevait aucune prière, et de tombes sur lesquelles ne descendait aucune bénédiction ; si, en un mot, la civilisation chrétienne était apparue en Algérie à la suite des vainqueurs, avec un apostolat libre et un sacerdoce respecté, avec le splendide épanouissement de ses institutions et de ses œuvres : ah ! je ne dis pas que toute lutte serait devenue impossible ; mais devant une telle supériorité religieuse et morale, venant s'ajouter à la bravoure militaire, les plus fiers courages eussent fléchi en peu de temps ; et, sans doute, à l'heure présente, les victoires de la foi seraient pour l'avenir de cette France nouvelle une garantie plus sûre encore que le triomphe de nos armes.

Assurément, mes frères, je blesserais la vérité à l'égard d'un homme incapable de la trahir, en disant que dès lors il puisait dans une foi vive et complète toutes les lumières qui devaient l'éclairer plus tard. Malgré les traces profondes que laissait dans son âme une éducation toute chrétienne, il n'avait pas su échapper entièrement à l'influence des idées nouvelles qui emportaient loin du droit chemin un si grand nombre de ses compatriotes. Si l'esprit voltairien du dix-huitième siècle ne lui inspirait qu'une juste répulsion, des théories plus récentes semblaient mieux faites pour attirer son cœur ouvert à toutes les aspirations généreuses. De ces rêves, auxquels s'étaient laissé prendre tant de jeunes intelligences et dont pour sa part il allait s'affranchir promptement, il n'avait retenu qu'un désir ardent de réforme et d'amélioration sociales. C'est à voir au fond des choses, en les prenant par leur côté le plus sérieux, que tendait son esprit naturellement porté à la recherche et à l'observation. Tandis qu'un scepticisme moqueur se jouait des idées morales et n'avait de confiance que dans la force, rien ne lui paraissait achevé de la part des vainqueurs, tant qu'ils n'auraient pas réussi à se faire estimer des vaincus. Partant de ce principe, la Moricière se refusait à croire que la Providence venait d'ouvrir à notre activité, soit un simple champ de manœuvres pour aguerrir nos soldats, soit un vaste comptoir où les uns s'enrichiraient au dépens des autres.

Encore moins pouvait-il admettre un système d'extermination qui eût fait régner sur une colonie déserte le silence de la mort. Aucun de ces rôles ne lui semblait répondre au génie et à la vocation de la France. Faire accepter la conquête pour un bienfait ; coloniser après avoir vaincu ; gagner la confiance des indigènes, au lieu de les froisser par un brutal dédain et de les exaspérer par d'inutiles rigueurs : étudier à fond leur langue, leur caractère et leurs mœurs, pour tirer parti de leurs qualités et neutraliser leurs défauts ; les attacher à notre cause à force de justice, de modération et d'honnêteté, de bonne foi, de désintéressement, et, enfin, leur montrer, par la création de villages chrétiens, le spectacle vivant d'une civilisation supérieure à leur : tel est le plan qu'il ne cessa de poursuivre à travers tous les obstacles et toutes les contradictions, sentant bien qu'une telle œuvre était seule vraiment digne d'un peuple chrétien.

C'était la pensée du général de la Moricière, quand, jeune lieutenant du génie, il écrivait ces mots, au début même de la conquête : « La Providence qui nous destine à civiliser l'Afrique, nous donne la victoire. » Vous n'attendez pas de moi, mes frères, que, m'écartant du ton et de l'esprit de la chaire chrétienne, je déroule à vos yeux cette épopé de dix-sept ans, qui s'ouvre avec la prise d'Alger pour se terminer à la soumission d'Abd-el-Kader et dans laquelle Medéah, Bougie, Constantine, Oran, Mascara, Isly, vingt autres lieux non moins célèbres, rappellent autant d'épisodes où la valeur militaire s'est élevée jusqu'à l'héroïsme. Car, bien que l'écriture sainte elle-même n'ait pas craint de louer l'ardeur guerrière, quand elle éclate pour une juste cause, c'est plus haut encore, dans la région des doctrines et des vertus, que l'orateur sacré doit chercher de préférence la matière de ses éloges. Or, ce qui me frappe précisément chez cet homme de guerre, pour qui le noble métier des armes avait un si vif et si puissant attrait, c'est qu'au milieu de la fumée des camps et dans l'éblouissement de la gloire, la lutte engagée par le France sur la terre d'Afrique lui est apparue constamment sous son vrai jour et avec le caractère providentiel qu'elle devait prendre et garder dans l'histoire du monde.

C'est par là, mes frères, que cette physionomie de soldat prend à mes yeux une expression singulière de dignité et de grandeur morale ; et si j'admire dans le héros de Constantine et de Mascara les qualités militaires qui ont fait de son nom l'un des synonymes de la bravoure, j'aime encore mieux le voir préoccupé avant tout de légitimer la conquête par l'amélioration constante du sort des vaincus ; se refusant avec énergie aux représailles sanglantes ; gardant jusqu'au plus fort de la lutte assez d'empire sur lui-même pour contenir le châtiment dans de justes limites ; ne craignant pas de faire appel à la grande force civilisatrice dont un aveugle s'était obstiné si longtemps à repousser le concours ; transformant en église une mosquée d'Oran, malgré les clameurs d'un parti qui prétendait coloniser l'Algérie sans temple, sans prêtre et sans Dieu, secondant de ses efforts les ministres de la religion, dans leur mission d'enseignement et de charité, auprès du lit des malades comme au milieu des paroisses nouvellement érigées, et dans son ardeur à multiplier en Afrique les apôtres de la foi, écrivant à l'évêque d'Alger cette admirable lettre qui montre combien la religion avait déjà pris d'empire sur une âme si digne d'en comprendre la nécessité et les bienfaits (2). C'est qu'en effet tant de services rendus à la cause du Christ et de l'Eglise ne pouvaient rester infructueux pour lui-même. Dieu avait placé le général de la Moricière en face de l'islamisme, des efforts désespérés de quelques pauvres tribus, sans appui ni ressources, pour lui montrer tout ce qu'il y a de profondeur et d'énergie dans le sentiment religieux, alors même qu'il ne repose pas sur le vérité pure et complète.

Pour une nature telle que la sienne, incapable de s'en tenir à une vue de surface, mais cherchant en toutes choses la raison dernière, il y avait là un vaste champ d'études et de réflexions. Dans ce contact de vingt ans avec un peuple pour lequel la religion est le tout de la vie, il lui était impossible de ne pas se demander quelle place elle doit tenir dans la conscience de chaque homme ; et, d'autre part, ce contact même devenait pour lui une révélation de la vérité. Si l'attachement le plus opiniâtre aux doctrines religieuses du Coran n'avait su aboutir qu'aux vices et aux ténèbres de la barbarie, c'est que, seul, l'Evangile porte dans ses flancs le salut et la résurrection des peuples. Une telle conclusion s'imposait d'elle-même à un esprit droit et logique. Mais la Providence, qui destinait le général de la Moricière à d'autres luttes, se réservait de faire luire à son regard de nouvelles et plus vives lumières. Après avoir vu de près la barbarie qui précède les civilisations naissantes, il allait se trouver aux prises avec une barbarie pire encore, celle qui suit les civilisations déchues ; et dans ce choc terrible, où pour la seconde fois il tiendra en main l'épée de la France, le christianisme lui apparaîtra de nouveau comme le véritable salut des sociétés humaines.

Ainsi devaient se vérifier pour lui ces paroles de la sainte Ecriture : « La voie des justes est comme un flambeau qui croît en éclat et qui va grandissant jusqu'au jour parfait : » *Justorum semita quasi lux splendens procedit et crescit usque ad perfectam diem.* (*A suivre*).

(1) *Oratio Marci Antonii Mureti in reditu ad Urbem M. Antonii Colonnæ post Turcos navali prælio victos, habita Idibus Decembris* MDLXXI.

(2) *Le général de la Moricière et sa vie militaire*, etc., par M. Keller, t. I p. 475-476.

Bulletin Economique

Quatre nouvelles protestations

Ce sont celles des chambres de commerce de Tarare, de Poitiers, de Condé-sur-Noireau de Dieppe.

Voici celle de la chambre de commerce de Tarare, délibérée le 20 octobre :

« La chambre déclare que l'industrie de Tarare est de la circonscription étant de celles qui sont le plus fortement atteintes par les traités de commerce ;

« Que cette industrie est appelée à disparaître si des droits suffisamment élevés ne viennent la protéger ;

Que les droits proposés par le gouvernement et la commission sont insuffisants pour lui donner une protection efficace ;

« Que, dans ces circonstances, et à la veille de la discussion des tarifs douaniers, la nouvelle organisation du conseil supérieur du commerce, d'où les membres les plus autorisés de l'industrie sont exclus, et où prédomine l'élément libre-échangiste, constitue un danger sérieux pour les industriels de la région ;

« La chambre, pour tous ces motifs, et sans vouloir en rien porter atteinte à l'honorabilité des nouveaux membres du conseil, juge de son devoir de protester contre le décret du 1er octobre, et réclame une nouvelle organisation du conseil supérieur du commerce basée sur le système électif et nommé par les chambres de commerce et les chambres consultatives des arts et manufactures. »

Le 24 octobre, la chambre consultative des arts et manufactures de Poitiers a pris une délibération dans le même sens, qu'elle a adressée à M. le président de la république.

La chambre consultative des arts et manufactures de Condé-sur-Noireau avait pris également, le 15 octobre dernier, cette délibération :

« La chambre, considérant que la composition du conseil supérieur du commerce tel qu'il a été choisi par M. le ministre le 2 octobre courant, semble un parti pris de sa part d'éloigner de ce conseil ceux notoirement connus comme hostiles aux opinions libre-échangistes ;

« Considérant que rien ne prouve jusqu'ici que la France soit acquise aux idées du libre-échange et des régimes conventionnels ; que, sous le gouvernement de la république, l'opinion, la volonté d'un seul ne peuvent être imposées au pays ;

« Considérant que le sénatus consulte du 23 décembre 1852 devient une anomalie profonde avec nos institutions actuelles ;

« Émet le vœu :

« 1° Que le Parlement élabore au plus vite un projet de loi tendant à ce que le conseil supérieur soit nommé à l'élection ;

« Que ce conseil soit composé par circonscriptions électorales, et que les départements du Calvados, de l'Orne, de la Manche et de la Mayenne aient une représentation spéciale :

« Et pense que ce moyen serait le seul de connaître l'opinion commerciale de la France.

« Décide qu'une ampliation de la présente délibération sera adressée à M. le président de la république, à MM. les présidents du Sénat et de la Chambre, à MM. les sénateurs et députés du Calvados ».

Enfin, la chambre de commerce de Dieppe vient aussi de protester contre la composition du conseil supérieur dans une délibération, dont en trouvera le texte dans notre chronique locale.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu le premier départ des conscrits de la classe de 1878. Les jeunes soldats se sont rendus à la citadelle de Lille d'où ils ont été dirigés sur leurs régiments respectifs.

Il y avait beaucoup de monde au train de 8 h. 18.

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui nous apporte un décret portant nominations dans la magistrature. Nous extrayons les nominations concernant le Nord et le Pas-de-Calais.

Sont nommés :

Juge au tribunal de première instance de Montreuil-sur-Mer, M. Cottigny, juge suppléant au siége de Saint-Pol, en remplacement de M. Cossart, décédé.

M. Cottigny, nommé par le present décret juge au tribunal de première instance de Montreuil-sur-Mer remplira au même siége les fonctions de juge d'instruction, en remplacement de M. Hibon de la Fresnoy, qui reprendra, sur sa demande, celles de simple juge.

Art. 5. — M. Boistel, juge au tribunal de première instance de Saint-Omer, (Pas-de-Calais), est admis à faire valoir ses droits à la retraite, (loi du 9 juin 1853, article 11, § 4) et nommé juge honoraire.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Avesnes, M. Legrand, juge suppléant au même siége, en remplacement de M. Trentesaux, qui est nommé substitut du procureur de la République à Laval.

Juge supplément au tribunal de première instance d'Avesnes, M. Honoré (Victor), avocat, docteur en droit, attaché de 2e classe au parquet de la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Legrand, qui est nommé substitut du procureur de la République.

Nous avons dit qu'une Chambre syndicale des entrepreneurs de batiment, était en formation à Roubaix. Nous apprenons que des listes d'adhésion circulent parmi les intéressés. On comprend généralement la nécessité d'une réglementation régulière des prix à appliquer aux nombreuses constructions qui s'élèvent dans notre ville.

Une réunion générale aura lieu prochainement pour arrêter les bases définitives de l'association.

Par décret du président de la République sont nommés :

Colonel au 79 de ligne, M. de Négrier, lieutenant-colonel au 1er de même arme ;

Lieutenant-colonel au 1er de ligne, M. Blanc ;

Lieutenant-colonel au 128e de Ligne, M. Bréchin ;

Chef de bataillon au 110e de ligne, M. Catroux.

La rentrée solennelle de la Cour de Douai aura lieu mardi prochain, avec le cérémonial accoutumé.

Après la messe, la Cour entendra, dans la salle du Parlement de Flandre, le discours de rentrée, qui sera prononcé par M. Morillot, substitut de M. le procureur-général.

M. l'abbé Martin, le vénéré directeur du pensionnat des Dames Bernardines, d'Esquermes, est mort samedi après-midi.

M. Louis Wahanin, élève de M. Louis Delannoy, 1er prix de la classe de violoncelle au Conservatoire de Lille, vient d'être reçu au Conservatoire de Paris.

Voici un cas de fièvre typhoïde qui s'est terminé par la mort, mais avec une singulière complicaton.

Depuis une vingtaine de jours, Jean-Baptiste Debœuf, tailleur de lin à Bousbecques, souffrait de cette terrible maladie. Jeudi, vers quatre heures après midi, sa mère lui administra un verre d'un médicament pris dans une bouteille posée sur un buffet dans la cuisine.

Le malade l'avala d'un trait, mais à peine le médicament était-il ingurgité, que Jean-Baptiste Debœuf fut pris de convulsions et fit de violents efforts pour vomir. La mère effrayée, courut à la cuisine pour voir si elle ne s'était pas trompée de bouteille. Effectivement, elle s'était méprise à la couleur semblable du liquide et avait donné du pétrole au lieu du remède selon la formule.

Le docteur Pierchon, d'Halluin, mandé en toute hâte, donna ses soins, mais toute sa science fut impuissante ; la fièvre avait redoublé, et le malade expirait dans la nuit de vendredi à samedi. Jean-Baptiste Debœul était âgé de 28 ans, il laisse une veuve et deux enfants. La douleur de la mère, instrument involontaire de cette mort, est inexprimable. Depuis plusieurs mois, elle soignait avec un zèle jusqu'alors couronné de succès, six des membres de la famille qui avaient été atteint de la maladie dont le fils succombe.

Ayant besoin de nourriture et de logement, Julien Yon, apprêteur, s'est présenté au bureau de police de Tourcoing, et a déclaré qu'il était en rupture de ban, sa résidence obligée étant Roubaix.

Julien a déja été condamné pour le même fait à 6 mois de prison à Châlons-sur-Marne.

[redacted]

La femme Moerman qui a été mordue par un chien, la semaine dernière, à Halluin et dont nous avons raconté hier, la déplorable aventure, est en parfait état de guérison.

Le chien agresseur a été envoyé à l'équarrissage.

On a enterré aujourd'hui, Jean-Baptiste Droulez, le vieillard mort vendredi subitement dans une baignoire, à l'établissement des bains de Tourcong.

Un assez grand nombre de personnes formaient le convoi.

On nous informe d'Annappes qu'une tentative d'incendie vient de jeter l'émoi dans cette commune. Une gerbe de paille enflammée et enduite de pétrole a été trouvée sous le toit de la maison habitée par M. Carré, cabaretier. Le feu n'a, heureusement, pas pu s'étendre. Une enquête est ouverte.

Nous avons annoncé en son temps l'arrestation d'un ouvrier typographe, Joseph Dallut, surpris en flagrant délits de mendicité, à l'aide de faux certificats. Dallut vient de comparaître devant le tribunal correctionnelle de Lille. C'est un dangereux repris de justice. Il a été condamné à six mois de prison et 16 francs d'amende.

Le nommé Louis d'Arlac, qui s'était enfui de Paris après avoir commis des détournements dans une grande administration à laquelle il était employé, est venu hier, à Lille, se constituer prisonnier.

A la suite d'un vol, le jeune Arthur Thaïs a été arrêté à Bondues, par la gendarmerie de Tourcoing.

Le vol, consistant en vêtements, a eu lieu chez un cultivateur, M. Paul Herbaux : Pour le commettre, le précoce malfaiteur a dû franchir une haie, et s'emparer d'une échelle avec laquelle, il a pénétré au premier étage de la maison. Le fait accompli, il s'était allé coucher au grenier. C'est là que le fermier l'a surpris et arrêté.

C'est la deuxième fois qu'Arthur Thaïs est arrêté pour vol.

L'état de répartition et d'emplacement des troupes de l'armée française, arrêté à la date du 1er octobre 1879, vient de paraître. Nous croyons utile de faire connaître l'emplacement des régiments faisant partie du 1er corps d'armée :

Infanterie : 1er, Cambrai, 8e Saint-Omer, 33e Arras, 43e Lille, 73e Béthune, 84e Avesnes, 110e Dunkerque, 127e Valenciennes, 16e bataillon de chasseurs à pied Lille.

Cavalerie : 1er régiment de cuirassiers Maubeuge, 5e régiment de dragons Saint-Omer, 14e régiment de dragons Valenciennes, 16e régiment de dragons Cambrai, 19e régiment de chasseurs à cheval Lille.

Artillerie : 15e et 27e Douai.

Génie : 1er, 2e, 3e, 6e, 20e bataillons Arras.

Equipages militaires : 1er escadron Lille.

Sections d'Etat-major : 1er corps Lille.

Commis et ouvriers d'Administrations : 1re section Lille.

Infirmiers : 1re section Lille.

Gendarmerie : 2e légion Lille.

Messieurs les abonnés sur tout le réseau du chemin de fer du Nord sont priés de passer au *Café Jean*, à Lille, pour signer (en ajoutant leur numéro de carte) la pétition pour la réduction du prix des abonnements généraux.

AVESNES. — On écrit du bassin de la Sambre :

« La métallurgie, après avoir traversé une crise épouvantable et comme on n'en a pas eu d'exemple jusqu'ici dans l'industrie, semble enfin renaître à la vie. Les prix se relèvent et les commandes arrivent. De tous côtés on constate une amélioration sensible. Une reprise, à cette époque, est surtout de bon augure et fait bien présager pour l'avenir ; espérons qu'elle se maintiendra et sera bientôt générale. »

VALENCIENNES. — Nous avons parlé d'un accident de chasse dont venait d'être victime un honorable propriétaire de Valenciennes, M. Flayelle. Toutefois, les détails nous manquant absolument, nous n'avons pu raconter à nos lecteurs comment ce malheur était arrivé. Voici les renseignements qui nous sont parvenus :

« M. Flayelle était allé passer quelques jours avec l'un de ses amis, M. D..., à Stenwerck, chez la mère de ce dernier.

» Mercredi, tous deux partirent de bon matin à la chasse. Se trouvant devant une haie, M. D... la franchit le premier, portant son fusil, selon la coutume, sur l'épaule. Malheureusement, le mouvement fit abaisser l'arme en même temps qu'un bout de branche fit jouer la détente.

» Le coup partit et M. Flayelle, qui se trouvait à quelques pas en arrière, tomba mortellement blessé. Il fut ramené au chateau de Mme D..., où il mourut après quarante-huit heures de souffrances.

» Nous renonçons à peindre le désespoir de M. D..., auteur involontaire de ce funeste accident. »

SANGATTE — Dans la nuit du 28 au 29 octobre, un trois-mâts suédois, chargé de bois a fait côte sur le territoire de Sangatte, au lieu dit : *le Blanc-Nez*. L'équipage a été sauvé. Cet accident est dû à un brouillard épais qui n'a pas permis au capitaine de diriger son navire.

FLINES. — Vendredi soir, un incendie a éclaté dans la filature de M. Coulmont, à Flines-les-Raches : 2.000 kilos d'étoupes ont été avariés ou détruits. Perte totale, 37.000 francs. Il y a assurance pour 106.000.

HAUBOURDIN. — Dans la nuit du 29 au 30 octobre, un malfaiteur a pénétré avec effraction dans la halle de la gare. Il a d'abord extrait d'une pipe de 600 litres d'alcool, une assez grande quantité de liquide. Il a au moins eu l'attention de boucher avec une cheville le trou qu'il avait fait, puis il a enlevé d'un panier sept bouteilles de champagne.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er novembre Marie Deleplanque, rue du Temple, 4. — François Dirickx, rue Vaucanson, 32. — Florentine Verschueren, au Cul-de-Four. — Antoinette Flament, Hôtel-Dieu. — Georges Renaux, rue du Fort, cour Parent, 4. — Jeanne Willem, rue d'Alma, cité Lefebvre, 4. — Maria Delcourt, rue du Pile. — Georges Potié, rue de l'Hommelet, 3.

Du 2. — Louis Scherrier, sentier du Ballon, 7. — Maria Prouvost, rue de Toulouse, 27. — Marie Devendeville, rue de la Perche, cour Rammaert, 5. — Léon Moerman, rue de Lannoy, cour Ferret, 28. — Marie Fourez, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 1. — Louis Lahaye, rue des Longues-Haies, 295. — Victorine Rossel, rue des Anges. — Victor François, rue Decrème, cour Pauchant. — Albert Segard, rue du Collège, 117. — Zélie Herchuez, grande cité du Pile, 2.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 1er novembre. — Louise Aertgeers, 1 an, rue d'Alma, 155. — Jules Lampe, 5 mois, rue de Tourcoing, 5. — Emile Decancq, 6 mois, rue St-Antoine. — Eugène Norro, 1 an, rue de France, cour Lampe, 2.

Du 2. — Maria Herman, 25 ans, ménagère, place Chaptal, 6. — Juliette Desouvage, 45 ans, rue du Pile. — Justine Ployette, 74 ans, rentière, contour de l'église Saint-Martin. — Julia Vanacker, 4 jours, rue des Longues-Haies, cour Vromau, 15. — Clémence Cardon, 23 ans, ménagère, rue de Lannoy, 299. — Théophile Daemers, 1 an, rue de Lannoy, 52. — Narcisse Delporte, 3 mois, rue de Soubise, cour Browaeys, 20. — Marie Lepers, 79 ans, à l'Hospice. — Charles Caster, 2 mois, rue de Denain, cour Flamencourt, 5.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 2 NOVEMB. — Xavier Nottebart, 41 ans, et Léonie Bouvry, 35 ans. — Augustin Vangasse, 27 ans, tisserand, et Marie Decauwer, 22 ans, tisserande. — Guillaume Rysselinck, 26 ans, rentreur, et Marie Massez, 23 ans, tisserande. — Jean-Baptiste Vankelegom, 27 ans, tisserand, et Petronilla Durieux, 36 ans, ménagère. — Pierre Vermeulen, 26 ans, tisserand, et Sidonie Degels, 24 ans soigneuse. — Désiré Behague, 32 ans, militaire, et Césarine Veinmann, 16 ans, journalière. — Richard Wolemberghe, 22 ans, journalier, et Silvie Morlighem, 25 ans, servante. — Joseph Carette, colporteur, et Euphémie Alleman, sans profession. — Victor Leclerc, 29 ans, menuisier, et Anaïs Duhem, 18 ans, domestique. — Médard Baeyens, 20 ans, tisserand, et Marie Nuttin, 20 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Leestmans, 27 ans, garçon de magasin, et Jeanne Vancramenbrock, 30 ans,